

PROGRAMME DE FORMATION PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

MAJ 12/05/2024

Objectifs :

- ❖ Connaître les fondements du projet d'accompagnement personnalisé.
- ❖ Définir les intérêts pour la personne âgée et pour le personnel.
- ❖ Elaborer le projet en fonction des besoins et des désirs de la personne accompagnée.
- ❖ Inscription du projet dans un véritable travail pluridisciplinaire.
- ❖ Rédaction d'un outil dans une démarche de qualité.

Programme :

Journée 1 : Comprendre l'Intérêt du PAP

Séquence 1 : Connaître l'existant : textes, lois et recommandations

- ❖ La pyramide de Maslow.
- ❖ Les besoins selon Henderson.
- ❖ La charte des droits et libertés de la personne âgée.
- ❖ La grille AGGIR.
- ❖ La loi du 2 janvier 2002 : le droit des usagers.
- ❖ Recommandations des bonnes pratiques par l'ANESM.
- ❖ Le concept de la bientraitance.
- ❖ Un droit, pas une obligation.

Séquence 2 : Appréhender les bases d'un projet d'accompagnement personnalisé

- ❖ L'accueil de la personne en institution
- ❖ Un travail pluridisciplinaire
- ❖ La notion de référent
- ❖ La place de la famille

Séquence 3 : S'approprier les différentes étapes du projet d'accompagnement personnalisé

- ❖ L'Analyse de la situation
- ❖ La co-construction
- ❖ La Phase de décision
- ❖ La mise en œuvre
- ❖ La co-évaluation
- ❖ La rédaction
- ❖ Réévaluation et suiv

Journée 2 : Thème : Mettre en pratique et Repérer les leviers qui permettent d'inscrire le projet d'accompagnement personnalisé dans les pratiques quotidiennes

Séquence 1 : Méthodologie du Référentiel d'Observation des Compétences Sociales (ROCS)

- ❖ Le Rocs comme soutien « logistique » du projet individualisé
- ❖ Exemples de mise en pratique du référentiel d'observation en unité d'hébergement pour adultes handicapés, pouponnière d'aide sociale, institut de rééducation, service d'accompagnement à domicile.
- ❖ Grille d'évaluation des aidants



Séquence 2 : Cas pratiques de terrain

- ❖ *Projet personnalisé d'un nouveau résident*
- ❖ *PP d'un ancien résident*
- ❖ *PP d'une personne désorientée*

Séquence 3 : Les limites du projet personnalisé

Durée :

Prix : 850,00 €

Public : *Personnels soignants dans des établissements traitant le handicap ou la gériatrie*

Prérequis :

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

La méthode globale d'animation de cette formation sera réalisée par alternance d'apports théoriques et de travaux de groupe permettant d'explorer les connaissances interdisciplinaires d'engager, de questionner les comportements et les pratiques des professionnels dans le but d'identifier des problématiques spécifiques à la structure puis, dans un second temps, d'inciter à des actions d'amélioration des pratiques, au bénéfice de la prise en charge des patients.

L'approche sera systémique, globale et interactive, la démarche s'inspirera de la psychologie humaniste et du constructivisme.

Le cheminement didactique se fera à partir des recommandations l'ANESM et des outils de l'HAS.

Une attention particulière portera sur une optimisation des soins en fonctions des situations physiologiques et pathologiques dans le contexte des soins à domicile ou en EHPAD (contraintes budgétaires et logistiques). La formation sera renforcée par la prise en compte des attentes de chaque participant et par l'analyse de situations dans lesquelles des difficultés ont été rencontrées (contraintes et ressources). Des études de cas seront proposées.

Une information sur les leviers d'accompagnement permettra de soutenir une mise en œuvre sur le terrain.

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants. Un certificat de réalisation sera délivré à chaque participant.

Validation : *Un certificat de réalisation, avec la validation des objectifs, sera délivré à chaque participant*

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr